

PLAN DE COURS

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

SIGLE : SOC840A **GROUPE :** 20

TITRE : Courant de la pensée sociologique : médiations sociosymboliques

SESSION : AUTOMNE 2023

ENSEIGNANT : JEAN-FRANÇOIS FILION
Courriel : filion.jean-francois@uqam.ca
Téléphone : 514-987-3000 poste 4369
Bureau : A-5250

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement **dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.**

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

SOC 840A— COURANTS DE LA PENSÉE SOCIOLOGIQUE : MÉDIATIONS SOCIOSYMBOLIQUES

Professeur: Jean-François Filion

Trimestre: Automne 2023

DESCRIPTION

Définition du concept de médiation sociosymbolique et de son apport fondamental pour la conceptualisation de la société. Analyse du statut des médiations sociosymboliques en tant que normativité culturelle et institutionnelle dans la théorie sociologique classique comme fondement de la critique du libéralisme moderne. Analyse du déclin de ce concept dans la pensée critique contemporaine. Repérage d'exemples de la persistance contemporaine du concept de médiation dans la théorie sociale et dans la philosophie du vivant. Évaluation de la portée normative des médiations dans les processus technico-économiques actuels

PRÉSENTATION

Concevoir les médiations sociosymboliques ne devrait pas seulement être au coeur des préoccupations théoriques de la sociologie, car c'est d'emblée une exigence éthico-politique nécessaire au destin des sociétés, qui doivent surmonter la crise écologique actuelle. Il s'agit d'approfondir sociologiquement la question de la *limite*, puisque que la destruction de la biosphère est causée par les pratiques soumises à l'impératif de croissance illimitée.

Ce séminaire part de l'hypothèse suivante : il y a un écart entre la conception sociologique des médiations sociosymboliques et le statut que leur réserve les idéologies contemporaines. Il est devenu un lieu commun d'affirmer que les sciences sociales ont découvert depuis le XIX^e siècle que les sociétés étaient constituées de médiations culturelles et institutionnelles en venant ainsi pondérer, voire contredire, les représentations modernes de la liberté individuelle, du contrat social ou du marché capitaliste. L'héritage désormais centenaire de la sociologie diffère donc des oppositions idéologiques de la pensée contemporaine, qui oscille entre les extrêmes d'un pôle volontariste dans la construction de normes sociales et d'un pôle déterministe dans la soumission spontanée au capitalisme. Or, dans cette bipolarisation actuelle, ou bien on exige l'adaptation à la compétitivité et aux innovations techniques, ou bien on oppose un imaginaire utopique dépourvu de verticalité politico-institutionnelle et d'habitus. Ainsi, ce séminaire propose des réflexions et des débats sur la signification sociologique de cette méconnaissance manifeste du statut ontologique des médiations sociosymboliques, qui brouille aussi bien l'auto-compréhension de l'activité humaine que les entreprises de transformation des sociétés. Le présent séminaire sera divisé en deux parties : la première consistera en la présentation de thèmes par le professeur ; l'autre partie reposera sur les exposés proposés par les étudiants et les étudiantes.

PLAN

1) Présentation; le concept de médiations sociosymbolique (5 septembre)

- Concevoir des totalités subjectives qui existent à travers leurs parties perceptibles ? Le concept de société comme « structure morale » (Durkheim) a-t-il un sens ?
- Hypothèse de travail : le réalisme ontologique dialectique peut contribuer à une sociologie critique
- Questions épistémologiques et éthico-politiques relatives aux objets «transfactuels»

2) Le sujet automate et le fétichisme de la marchandise (12 septembre)

- La subsumption réelle de la structure du rapport social dans le système de la marchandise (Postone)
- La fétichisation de la technologie et l'exonération de la conscience: le totalitarisme systémique (Kurz)

3) Le néo-sujet du capitalisme avancé (19 septembre)

- Le narcissisme contemporain des égogrégaires (Lasch, Dufour)
- Les récentes découvertes de la psychanalyse : la « perversion ordinaire » (Lebrun)

4) La révolution capitaliste (26 septembre)

- La séparation politique du politique et de l'économique (Meiksins Wood, Comminel)
- Le droit au service du capital : les *corporations* et la subsumption virtuelle (L'Italien, Duhaime)
- La Mer contre la Terre : l'impérialisme économique et la globalisation des marchés (Schmitt, Freitag)

5) Les défaillances des deux gauches (3 octobre)

- La gauche néolibérale : particularisme, moralisme et juridisme sur fond de capitalisme naturalisé
- La gauche socialiste : rationalisme et anti-institutionnalisme sur fond d'optimisme anthropologique

6) Les trésors perdus de la subjectivité politique (10 octobre)

- Structure élémentaire du rapport social : effectivité matérielle du symbolique (Freitag)
- La dialectique de la domination : l'institution étatique de la liberté et de la société civile
- *Common decency* (Orwell, Michéa), *politische Gesinnung* (Hegel) et fondements métaphysiques

7) Les médiations présymbolique dans la nature (17 octobre)

- Les médiations chez les animaux : conscience primaire et capacité de survol (Ruyer)
- L'exemple de l'effet Westermack dans la socialité des primates supérieurs (Chapais)

8) Semaine de lecture (du 23 au 27 octobre)

9) Exposé sur _____ **par** _____ (31 octobre)

10) Exposé sur _____ **par** _____ (7 novembre)

11) Exposé sur _____ **par** _____ (14 novembre)

12) Exposé sur _____ **par** _____ (21 novembre)

13) Exposé sur _____ **par** _____ (28 novembre)

14) Exposé sur _____ **par** _____ (5 décembre)

15) Conclusion du séminaire (12 décembre)

- L'évolution cosmique de la subjectivité sur Terre (Hegel)
- Le besoin d'une philosophie de la nature pour l'instauration de limites à la pratique
- Crise écologique et principe responsabilité (Jonas)

FORMULE PÉDAGOGIQUE

- A) Semaines 1 à 7: cours magistraux suivis de discussions sur les textes à lire
- B) Semaines 9 à 14: séminaires consacrés aux exposés d'étudiants ainsi qu'à la discussion s'y rapportant.

ÉVALUATION

L'évaluation s'effectuera sur quatre types de prestation de la part de ceux et celles qui sont inscrits au séminaire. Tout d'abord, il y a la présence et la participation aux séances où la prise de parole est encouragée lors des échanges. Ensuite, il faudra rédiger un résumé d'une dizaine de pages de l'ouvrage *La philosophie devenue folle* de Jean-François Braunstein, qui est à remettre au retour de la semaine de lecture. Troisièmement, il y aura un exposé oral qui consiste en un premier jet du travail final. Enfin, il y a le travail final de 25 pages dont le thème peut être choisi librement, bien qu'il doive être traité en lien avec l'objet du présent séminaire; il est préférable de valider son choix auprès du professeur.

Pondération

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| • Présence et participation aux séminaires | 15 % |
| • Résumé (10 p. papier) du livre de J.-F. Braunstein à remettre le 31 octobre | 25 % |
| • Présentation orale : dates à déterminer pour la 2^e moitié du trimestre | 20 % |
| • Travail final (PDF, 25 pages) à remettre par courriel le 18 décembre | 40 % |

DISPONIBILITÉ

Les jeudis après-midi sur rendez-vous pris en classe ou par courriel:
filion.jean-francois@uqam.ca

LECTURES OBLIGATOIRES

- Recueil de textes disponibles sur Moodle pour la première moitié du trimestre.
- Pour la deuxième moitié du trimestre, les textes seront choisis en fonction des exposés par étudiants eux-mêmes après consultation avec le professeur.
- Jean-François Braunstein, *La philosophie devenue folle : le genre, l'animal, la mort*, Paris, Grasset, 2018 *.

* Disponibles à la librairie Zone Libre : 262, rue Sainte-Catherine Est (rabais sur présentation de la carte UQAM).

PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

- le nombre et les échéances des évaluations;
- la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter les documents suivants:

Pour le premier cycle: Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9


https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_5.pdf

Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_8.pdf

Conseil et soutien : Service à la vie étudiante

<https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>



La **Faculté des sciences humaines** ne tolérera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

UQAM | **Faculté des sciences humaines**

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca